

BUDGET

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 20 août 1891.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 1148
24061

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Messieurs,

Personnel

Cont.

Comme suite à votre lettre du 17
juin écoulé, "si l'honneur de vous
faire connaître que je vous autorise
à charger le surveillant Abraham
en qualité de brigadier, de la
surveillance du personnel des musées
royaux de peinture et de sculpture.

Je me réserve d'examiner
ultérieurement les propositions d'aug-
mentation de traitement faites en
faveur de l'intéressé et des autres
agents du personnel de surveillance.

Vous trouverez ci-jointe, munie
de l'approbation requise, une
ampliation du budget des musées
pour l'exercice courant.

Agreé, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. Burlet

A la commission directrice
des musées royaux de
peinture, etc.

Bruxelles

Musées Royaux de Peinture et de Sculpture.

Budget pour l'exercice 1891.

Nature des dépenses.		Credits proposés	Observations
Chap. I. <u>Traitements personnels.</u>			
— Musées ancien et moderne. —			
1	Traitement du Secrétaire de la Commission directrice	5000	46400 -
2	" du Secrétaire-adjoint	2500	
3	" du Conservateur-adjoint	1500	
4	" du Commis aux écritures	1800	
5	" du Concierge	800	
6	" de 6 Surveillants à 1400 f.	8400	
7	" de 2 " à 1300 f.	2.600	
8	" de 13 " à 1200 f.	15.600	
9	" de 2 boue-feu à 1200 f.	2400	
— Musée Wierix —			
10	Traitement du Conservateur	4000	600 -
11	" du Concierge-Surveillant	1200	
Somme disponible sur l'ensemble du Chap I		600	
Chap. II. <u>Frais d'Administration et matériel.</u>			
— Musées ancien et moderne. —			
12	Tout de présence et frais de route des Membres de la Commission directrice. - Frais de vacation et de déplacement des experts	5000	23260 -
13	Restauration de tableaux. - Entretien et renouvellement des cadres	4000	
14	Mobilier et entretien des galeries	1650	
15	Chauffage	6000	
16	Bibliothèque - Frais de bureau	900	
17	Impression du catalogue des œuvres de la galerie moderne	1000	
18	Dépenses diverses	760	
— Musée Wierix —			
19	Mobilier et entretien des galeries	2550	3950 -
20	Chauffage	900	
21	Reimpression du catalogue	500	
Chap. III. <u>Achats.</u>			
22	Achats de tableaux anciens	68.000	69500 -
23	" d'ouvrages pour la galerie historique	1.500	
Total fcs		139.160	
Approuvé en séance du 14 janvier 1891.			
Le Président		Bruxelles, le 10 Janvier 1891.	
Le Secrétaire,		Le Secrétaire de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture,	
M. de Maessene		Approuvé au nom du Ministre,	
		Le Directeur général,	
		Roulez	

Bru. 19 Janvier 1891

à M^r le Ministre De
l'Intérieur J^r

Nous avons l'honneur
de soumettre à votre
approbation le budget
des Musées royaux de
Peinture & de Sculpture.

Nous croyons devoir
à cette occasion vous
signaler, M^r le Ministre,
la situation précaire de
quelques uns de nos
serviciables dans les
trois derniers ne s'étant
qu'à deux pour cent
notablement réduits pour
ou retourner après un
profit de la crise causée
des pensions en faveur de
veuves et des orphelins.

On ne peut perdre de vue
que le Service des gardiens
les oblige ~~à~~ à se
trouver toujours dans une
bonne place ou même dépendant
et que la plupart d'entre eux
ont la charge d'une nombreuse
famille. Tout l'entretien
devient de jour en jour
plus difficile par la cherté
croissante de toutes choses
nécessaires à l'existence.

Pour apprécier comme
nous, Mr. Johnston, que
cette catégorie d'agents,
même bien rétribués
que leurs collègues d'autres
classes ne richement
digne d'insister et que
couvrir de leur
traitement au chiffre de
1200 francs. Il suffirait
pour attendre le résultat
d'augmenter le crédit de

personnel des études d'une
minime somme de 1200
francs, devenu compris
d'une case d'at. 400 fr
que présentera l'allocation
du personnel après que
le traitement du S. nro
Abraham & Meles auront
été portés à 1400. -
conformément aux pro-
positions que nous
avons présentées au
Gouvernement depuis
le 7 février 1890. -

Il est entendu que
l'augmentation sollicitée
pour les Gardiens principaux
d'un traitement de 1200 fr
s'étend également aux
deux Circulaires Roberts &
Van Emelen dont le g. n.
est de 1200 fr.
et les deux Services
Just. fins et la mesure.
Lgs.

Le Secrétaire
R. B.

Le Président
C. L. L.

Musées Royaux de Peinture et de Sculpture.

Budget pour l'exercice 1891.

	Nature des dépenses		Credits proposés	observations
<u>Chap. I. Traitements personnels.</u>				
<u>Musées ancien et moderne.</u>				
1	Traitement du Secrétaire de la Commission directrice . . .	5000	-	} 46.400 -
2	" du Secrétaire-adjoint	2500	-	
3	" du Conservateur-adjoint	1500	-	
4	" du Commis aux écritures	1800	-	
5	" du Concierge	800	-	
6	" de 6 Surveillants à 1400 f.	8400	-	
7	" de 2 " à 1300 f.	2600	-	
8	" de 13 " à 1200 f.	15600	-	
9	" de 2 bout. feu à 1200 f.	2400	-	
<u>Musée Wierix :</u>				
10	Traitement du Conservateur	4000	-	} 600 -
11	" du Concierge - Surveillant	1200	-	
Somme disponible sur l'ensemble du Chap. I.		600	-	
<u>Chap. II. Frais d'Administration et matériel.</u>				
<u>Musées ancien et moderne.</u>				
12	Jetons de présence et frais de route des Membres de la Commission directrice. - Frais de vacation et de déplacement des experts	5000	-	} 23.260 -
13	Restauration de tableaux. - Entretien et renouvellement des cadres	4000	-	
14	Mobilier et entretien des galeries	1650	-	
15	Chauffage	6000	-	
16	Bibliothèque - Frais de bureau	900	-	
17	Impression du catalogue des œuvres de la galerie moderne	1000	-	
18	Dépenses diverses	760	-	
<u>Musée Wierix :</u>				
19	Mobilier et entretien des galeries 2550.-	} 3950 -		
20	Chauffage 900.-			
21	Réimpression du catalogue 500.-			
<u>Chap. III. Achats.</u>				
22	Achats de tableaux anciens	68000	-	} 69.500 -
23	" d'ouvrages pour la galerie historique	1500	-	
Total frs			139.160	-

Approuvé en séance du
14 janvier 1891.

Le Président,
Le Secrétaire,
M. Schierman

Bruxelles, le 10 Janvier 1891.
Le Secrétaire de la Commission directrice
des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture
M. Schierman

Comptabilité

(pièces à numériser)

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR
et de
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Secrétariat général.

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
ET PENSIONS.

1^{re} Section.

N^o 9998

Bruxelles, le 18 février 1892.

Directeur

En 1891

Transmis à Monsieur le ~~Gouverneur de la province~~
des Musées royaux de peinture & de sculpture
avec prière d'en accuser la réception, l'ordonnance de
paiement N^o 51044 de fr. 1500. — émise
au profit de M. Schenkhäuser
pour la reprise d'un tableau ancien
représentant : Vue de la ville d'Anvers

POUR LE MINISTRE :

Le Secrétaire général,

[Signature]

accusé réception
le 19 février 1892

Brux. 14ellars 1891

à Mr le Ministre de
l'Intérieur &c

Nous avons l'honneur
de vous adresser les
déclarations ci-jointes
fournies par M^r Léon
Gaussez, pour obtenir
la liquidation d'une
somme de 40000 francs
qui lui est due en paie-
ment de la seconde moitié
du prix d'achat par les
clauses d'un tableau d'af-
f. P. P. Rubens représentant
quatre têtes de nègres

Ag^t Le Président

Le Secrétaire
R. H.

C. E. L.

14 Mars 1891.

Envoyé en liquidation au
Ministère une déclaration de
F-18.000. - fournie par Mr
Léon Guiches, ~~et~~ pour
obtenir le ^{premier} ~~premier~~ ~~premier~~ du prix
d'un tableau d'Edric Van
Ostade (L'ancien de Cabaret
hollandais) cédé aux Musées
pour la somme de 50000 fr.

Voir le dossier N° 3281

Le Soussigné déclare qu'il lui
est dû par les Musées Royaux
de Peinture & de Sculpture la somme
de quarante mille francs
(fr^s 40.000.-) formant le second
et le dernier terme de paiement
d'un tableau de P. P. Rubens,
représentant: quatre têtes de
nègres, cédé aux dits Musées
suivant contrat en date du 13
mai 1890

Paris, le 10, Mars 1891.
J. J. J. J. J.
rue St-Georges 1

Ju la présente déclaration
s'élevant à la somme de quarante
mille francs. —

Le Secrétaire,
J. J. J. J. J.

Le Président,
L. J. J. J. J.

Je soussigné déclare avoir
reçu des Musées royaux de Peinture
& de Sculpture une ordonnance de
paiement N^o 37786 de fr^s 2000.-
émise à mon profit pour cession
aux dits Musées d'un paysage
fait par feu H. Boulenger.

Bruxelles, le 17 Mars 1891.

E. de Lom de Berg

Monsieur de Lom de Berg,
rue du Boulet 28. -

Entre Monsieur Ed. Fétis, Président
de la Commission directrice des Musées royaux
de Peinture et de Sculpture, agissant au
nom de la dite Commission, d'une part;

Et Monsieur Emile de Lom de Pberg,
rue du Boule N: 28 à Bruxelles, d'autre part:

Il a été convenu:

M^r Emile de Lom de Pberg déclare
céder aux Musées de l'Etat pour la somme
de deux mille francs (frs 2000) un paysage
peint par feu Hippolyte Boulenger. Ce
tableau sur toile mesure cinquante neuf
centimètres de hauteur sur quarante centi-
mètres de largeur.

Le paiement de cette somme sera
effectué dès que les formalités de la comptabilité
auront été remplies.

Fait en double à Bruxelles, le
16 Janvier 1891.

Le second déclarant.
E. de Lom de Pberg

Le Président
Ed. Fétis

Le Soussigné déclare qu'il lui est dû
par les Musées royaux de Peinture et de Sculpture
la somme de deux mille francs. (frs 2000.) pour
la session d'un tableau (paysage) peint par
feu M^r Hippolyte Boulenger suivant contrat
en date de ce jour.

Bruxelles le 16 Janvier 1891.

E. de Loua de Serres

La présente déclaration s'élève
à la somme de deux mille francs.

Le Secrétaire,
D. Klein

Le Président,
L. Letu

Brux. 19 Janvier 1891

M^{re} le Ministre des
Intérieur de

Comme suite à votre
Lettre du 12 de ce mois,
et sur des Bases - Certes,
N^o 24060, nous avons
l'honneur de vous adresser
les pièces nécessaires pour
la liquidation d'une somme
de Fr. 2000.- due à M^{re}
Emely de Looz de Bergh,
en paiement du prix
d'un tableau d'Hepp.
Boulanger qui l'a cédé
aux - Châsses de l'Etat
et gr.

Le Président,

Le Secrétaire
R. H.

C. Etel

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR
et de
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—
Secrétariat général.

—
COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
ET PENSIONS.

—
1^{re} Section.

N^o 5658.....
—

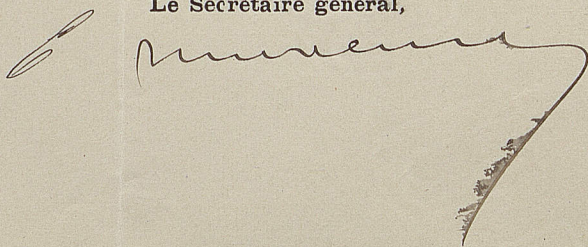
Bruxelles, le 14 mars 1891.

Directeur

Transmis à Monsieur le Gouverneur de la province
des musées de peinture & de sculpture
avec prière d'en accuser la réception, l'ordonnance de
paiement N^o 37786 de fr. 2000. — émise
au profit de M. de Lou de Berg pour
cette aux élèves de l'Ecole d'imp
paysage, pour par feu Hipp. Brubergier

POUR LE MINISTRE :

Le Secrétaire général,



acc. la réception
le 16 mars 1891.

Brun. 11 chûns 1891

M^r le Ministre des
l'Intérieur &c

1891

Comme suite à votre
lettre du 5 de ce mois,
celle du 1^{er} de Beauvais - Arr^{de},
N^o 24266, nous avons
l'honneur de vous adresser
en double, la déclaration
ci-jointe s'élevant à la
somme de Fr 500⁰⁰, que nous nous
précisons de vouloir bien
faire figurer au profit
de M^r l'Abbé Passot
pour servir aux études
de l'Etat d'un petit bief
en terre - creux, représentant
J. Berger.

Ag^o.

Le Secrétaire
V^{de}

Le Président
L^{de} L^{de}

Le soussigné déclare qu'il lui est dû
par les Musées royaux de Peinture et de Sculpture
la somme de Cinq-cents francs (frs 500-) pour
cession aux dits Musées d'un petit buste, en terre
cuite, représentant J. Berger, exécuté par lui-même.

Bruxelles, le 8 Août 1891.

Massot H.

Voir ci-joint

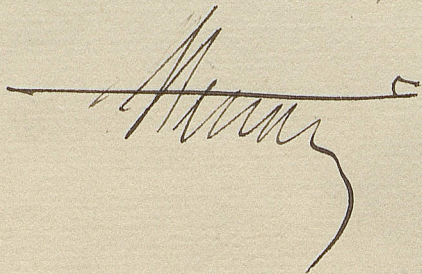
25-8-91

Cher Monsieur Steiner,

Pour avoir remis directe-
ment à M^r l'abbé Favalette
l'ordonnance de paiement de
fr. 500.⁰⁰ créée à son profit
ou chef de l'cession, d'une
statuette destinée aux musées
royaux.

Truilly, le 25 août 1901,
en trois mots sans les initiales.

Bien à vous,



MINISTÈRE

de

L'INTÉRIEUR

et de

L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—
Secrétariat général.

—
COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

ET PENSIONS.

—
1^{re} Section.

N^o 5830

Bruxelles, le 24 mars 1891.

Directeur

Transmis à Monsieur le Gouverneur de la province
des Musées royaux de peinture et
avec prière d'en accuser la réception, l'ordonnance de
paiement N^o 38540 de fr. 3000. — émise
au profit de Mme ve Stevens
N^o 38541 de fr. 3000. — d —
— de M. M. Le Roy freres

N^o 38540 - au profit de M^{me} ve Stevens pour versement d'un
proportion d'Alg. Stevens, par Courbes

POUR LE MINISTRE :

Le Secrétaire général,

N^o 38541 - au profit de M. M. J. et Ch.
Le Roy, frères, pour versement d'un
total de Bruckenburg; de
celle Cabaretier.

Acc. la réception
24 mars 1891

Les Soussignés déclarent qu'il leur est
dû la somme de Trois mille francs (Fr 3000⁰⁰)
en paiement d'un tableau de R. Brakenburgh
représentant: La belle cabaretière, cédé aux dits
Musées aux termes d'un contrat en date de ce jour.

Bruxelles le 12 Février 1891

J. & A. Le Roy frères

Fu la présente déclaration s'élevant
à la somme de trois mille francs.

Le Secrétaire,
V. L. P. L. P.

Le Président,
L. L. L.

Entre Monsieur Ed. Fétis, Président de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture, agissant au nom de ladite Commission, d'une part;

Et M^{rs}. J et A Le Roy frères, rue du Musée n^o 12, d'autre part;

Il a été convenu:

M^{rs}. Le Roy frères déclarent céder aux dits Musées, pour la somme de trois mille francs (Fr 3000⁰⁰) un tableau peint sur toile, par Richard Brakenburgh, représentant la belle cabaretière et mesurant: 0.59^e de hauteur sur 0.93^e de largeur.

Le paiement de cette somme sera effectué dès l'accomplissement des formalités de la comptabilité

Fait en double à Bruxelles, le
12 Janvier 1891.

Les Seconds contractants.

J et A Le Roy frères



Le Président



Entre Monsieur Ed. Fétis, Président de la Commission
directrice des Musées royaux de Peinture & de Sculpture
agissant au nom de la dite Commission d'une part;

Et de l'autre part, Madame Veuve Arthur Stevens, rue
des Drapiers, N° 12, à Bruxelles.

Il a été convenu:

Madame Veuve Arthur Stevens consent à céder aux dits
Musées, pour la somme de trois mille francs (fr^s 3.000
un portrait de M^r Alfred Stevens, peint sur toile par
Gustave Courbet & mesurant soixante-trois centimètres de
hauteur sur cinquante-six centimètres de largeur.

Le paiement de cette somme sera effectué dès l'accom-
plissement des formalités de comptabilité.

Fait en double, à Bruxelles, le 18 février 1891.

Le Président,

E. Fétis

Le second contractant,

Madame Arthur Stevens

La commission déclare qu'il lui est dû par les Musées
royaux de Peinture et de Sculpture la somme de trois
mille francs (frs 3000.-) en paiement du prix d'un
portrait de M^r Alfred Stevens peint par G. Courbet, cédé
suivant contrat en date de ce jour.

Bruxelles, le 18 février 1887
Jules Arthur Stevens

Ju la présente déclaration s'élevant à la somme
de trois mille francs.

Le Secrétaire,
P. Scieur

Le Président,

L. Fétu

Bres 20 Fev. 1841

à M^r le Ministre de
l'Intérieur &c

Conformément à vos
lettres des 11 Dec^r 1840 & 7 de
ce mois, Administration des
Baux-Arts, N^o 24032 et
24035, nous avons l'honneur
de vous adresser les pièces
enigées pour la liquidation
du prix d'achat, d'un tableau
de R. Bruckenburg (La
belle Catherine) ainsi que d'un
portrait de M^r Alfred Stevens
par G. ~~de~~ Courbet, cédés respec-
tivement, aux collections d'Etat
par M. Ch. Le Roy, frère de
M^{me} Veuve et Edouard Stevens.

1^{re} au profit de M. M. Le Roy, frère . . . F 3000.-
2^{de} " de M^{me} V^{me} Edouard Stevens : 2000

Agr.

Le Président

Le Secrétaire
D^l

E. Fétis

Reçu de la Commission directrice
des Musées royaux de Peinture &
de Sculpture une ordonnance de
paiement N^o 38540 de fr^s 3000. —
émise à mon profit en paiement
d'un tableau (portraits de M^{rs} Alfred
Stevens, par Courbet) cédé aux
dits Musées. —

Bruxelles, le 2 Mars 1891.

M^{adame} Veuve Arthur Stevens

M^{adame} Veuve Arthur Stevens,
124, rue Belliard. —

Reçu de la Commission
directrice des Musées royaux de
Peinture & de Sculpture une
ordonnance de paiement N^o
38541 de frs 3000. — imité à
notre profit pour achat aux
dits Musées d'un tableau de
Brakenburgh, intitulé: La
belle Cabaretière. —

Bruxelles, le 4 Mars 1891.

Ida. Le Roy frères

Messieurs J. & A. Le Roy frères —
un des Musées. —

Etat des frais de vacation et de voyage dus à M^r Victor Le Roy
Commissaire-Expert des Mousies Royales de Peinture et de Sculpture, pendant
l'année 1891.

Dates -		Distance par chemin de fer Kilom.	Séjour	Vacation
1891				
29 mars	Examen d'un tableau de Snyder	-	-	1
11 avril	Renseignements sur les prix de tableaux d'Osade	-	-	2
15 "	Examen d'un tableau d'Osade	-	-	1
21 "	" " de Brueghel et d'un portrait de l'Ecole hollandaise	-	-	1
26 "	" des tableaux de la Collection de M ^{le} le Vicomte de Buisseret	-	-	1
27 "	" idem	-	-	1
28 "	" idem	-	-	1
21 juillet	" d'un tableau de Jordans	-	-	1
14 août	" idem de Patenier	-	-	1
6 Octobre	Voyage à Ypres - Examen d'un retable de l'Eglise St Martin -	121	1	1
7 "	idem. idem. Bruxelles à Ypres -	-	1	1
8 "	Retour - idem idem. Ypres à Bruxelles	121	-	-
3 Novembre	Examen d'un tableau de Vandyck - (Portrait de famille)	-	-	1
Total -		242	2	13.

Récapitulation:

242 Kil. par chemin de fer, à fr. 1.- par kilom. fr. 48.40^c -
2 séjours à fr. 12.- - - - - 24.-
13 vacations à fr. 12.- - - - - 156.-

Total francs 228.40

Le présent état s'élevant à la
Somme de deux cent vingt-huit francs
quarante centimes.

Fu le présent état s'élevant
à la somme de deux cent vingt-huit francs 40 centimes -
Victor Le Roy

Pour la Commission directrice:

Le Secrétaire

V. L. Roy

Bruxelles, le 3 juin 1892

État des frais de vacation & de déplacement dus à
M. Louis Lamy, en sa qualité de Commissaire-Expert
des Musées royaux de Peinture & de Sculpture, pour l'année
1891. -

Dates.	Objet de la dépense -	Kilomètres		vacations -	Séjour.
		par chemin de fer	par voies ord.		
1891					
14 avril	Examen des tableaux de Van Ostade & Brueghel-le-Neuf - - - - -	-	-	1	
20 id.	Examen d'un portrait par G. Dou - -	-	-	1	
27 id.	Expertise de tableaux de la vente Buisseret - - - - -	-	-	1	
10 Déc ^{bre}	Examen d'un tableau de De Crayer, en l'Eglise de Lefdael: -				
	Bruxelles à Louvain - - - - -	30	-	1	1/2 séjour -
	Louvain à Lefdael - - - - -		9.5		
	Lefdael à Louvain - - - - -		9.5		
	Louvain à Bruxelles - - - - -	30	-	-	
	Catona - - - - -	60	19.	4	1/2 séjour

Récapitulation

60 Kil. par chemin de fer à 1^{fr} 25 K. = 12. -
19 " par voies ordinaires: 2^{fr} " = 7.60
1/2 séjour à fr. 6. - = 6. -
11 vacations à fr. 12^{fr} = 48. -

Total fr. 73-60

Le présent état s'élevant à la somme
de Septante-trois francs Soixante centimes.

Fait la présente déclaration s'élevant
à la somme de Septante-trois francs
60 centimes. -

P^r la Commission directrice:

Le Secrétaire

Stévenin

Louis Lamy